

Ecole maternelle Jules Renard
10 rue Jean Royer
54710 Fléville

CONSEIL D'ECOLE du 6 novembre 2020

Cette réunion a été proposée en distanciel.

Présents : -Ecole : Mme Meunier
 -Mairie : Mme Pecorari
 -Délégués de parents d'élèves titulaires : Mme Lorrette, M. Mourey (Le Préau)

Excusés : -Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Doan
 -Mairie : Monsieur Boulanger, maire de Fléville

Absent : -Ecole : Mme Dion

1) Effectifs rentrée scolaire

Actuellement, l'école compte 56 élèves : 18 PS, 18 MS et 20 GS.

*classe de M. Dion : 18 PS + 9 MS + un autre élève

*classe de Mme Meunier : 9 MS + 19 GS

2) Bilan financier

*Au 31.08.20, la **coopérative scolaire** s'élevait à 1128,48€.

Présentation des comptes de charges détaillés (dépenses) :

-achat de produits pour vente (photos collectives et individuelles) : 580,30 €

-dépenses pour activités éducatives (abonnements école des loisirs pour la BCD, achat de galettes des rois/ingrédients pour les anniversaires pour la classe de Mme Dion, achat des fruits, spectacle Les trois chardons, fournitures dans l'année pour le bricolage de Noël entre autres, remboursement d'un trimestre de cotisations fruits pour les grands) : 1523,15 €

-cotisations versées OCCE : 143,88 €

-autres dépenses courantes (frais de tenue de compte, cartouches d'encre) : 295,17 €

Présentation des comptes de produits détaillés :

-cotisations perçues (coopérative scolaire) : 1008 €

-vente de produits (photo de classe) : 1038 €

-recette des activités éducatives (cotisations fruits) : 1134 €

***Les crédits municipaux :**

Le budget a bien été voté en conseil municipal en mars dernier. Ces crédits suivants sont ouverts pour l'année 2020.

Concernant les charges courantes :

-Fournitures scolaires/administratives : prévisions : 1500 € (montant dépensé à ce jour)

-Fruits + lait : 650 € (ce qui dépasse ce montant est payé via la cotisation fruits versée par les familles en début d'année scolaire)

-Fournitures exceptionnelles complémentaires *non réalisées à ce jour en raison de la crise sanitaire et prévues prochainement* : demande de matériels non consommables chez Majuscules et Nathan pour les deux classes d'une valeur de 800 €

-Pose de stores : *non réalisée à ce jour en raison de la crise sanitaire mais dépense validée au budget 2020 et programmée prochainement*

-Pose d'un banc dans la cour : *non réalisée à ce jour en raison de la crise sanitaire mais dépense validée au budget 2020 et programmée prochainement*

-Retrait de la structure « barres » de la cour de récréation et remplacement par une cabane plus qualitative que celle prévue initialement donc d'une valeur beaucoup plus conséquente (1500 € votés au budget 2020) : *non réalisés à ce jour en raison de la crise sanitaire mais programmée sur 2 budgets (2020 et 2021)*

-Pharmacie : prévisions : 120 € - dépenses à ce jour : 108,87 €

Concernant les loisirs :

-Transports collectifs (car) : prévisions : 800 € - dépenses : 0 €

Concernant les travaux d'entretien :

*Mise en norme d'accessibilité du bâtiment de l'école maternelle : prévisions 65 000 euros

*Remise en état dans la cour de récréation (trous, bosses, flaques d'eau, partie engazonnée en haut de la cour de récréation ...) : *non réalisée à ce jour en raison de la crise sanitaire et prévue prochainement.*

-La mairie offre un livre et quelques papillotes à chaque élève pour la fête de Saint Nicolas.

3) Règlement intérieur

Lu et approuvé par le Conseil d'école.

4) Exercices de sécurité

-Un **exercice Incendie** a été réalisé le 17 septembre, le matin. L'alarme a été déclenchée par le policier municipal. L'évacuation s'est déroulée sans incident et dans le calme.

-Un **exercice PPMS type Attentat-Intrusion** a également été effectué le 12 octobre, avec la présence du policier municipal et de l'adjoint à la sécurité.

-Un **exercice PPMS type Risques Majeurs** aura lieu prochainement avant les vacances de février.

5) Piscine

Tous les élèves de GS se rendront avec Mme Meunier à la piscine de Laneuveville le jeudi après-midi, à partir du jeudi 10 décembre jusqu'au jeudi 11 mars (10 séances de 35 minutes). Toutes les informations nécessaires seront communiquées par le biais du cahier de liaison au mois de novembre.

6) Prêt de livres

Pour tous les élèves de l'école, un prêt de livres de la bibliothèque de l'école a débuté le mardi 6 octobre.

Chaque élève repart de l'école avec un livre qu'il a choisi. Ce livre lui est remis dans un sac en tissu marqué à son nom. Chaque semaine, il doit rapporter son livre et le sac prêtés pour un nouvel emprunt. Mme Morsli (enseignante à la retraite) s'occupe de la gestion du prêt chaque mardi matin.

7) Animations

-Spectacle des 3 chardons « Lucine et Malo » programmé le 24 novembre est annulé.

-Visite de Saint Nicolas maintenue début décembre, le matin. Chaque enfant recevra en cadeau un album, offert par la municipalité.

8) Espace numérique de travail One

ONE est un espace numérique pensé spécialement pour l'école primaire. L'idée est de permettre aux enseignants, aux élèves et à leurs parents, d'échanger sur une plateforme adaptée aux enfants. Accessible sur ordinateur, tablette ou smartphone, ONE propose un ensemble d'applications, qui facilitent le lien avec la famille.

Cet abonnement de 5 euros par élève a été financé par la mairie pour une durée de 3 ans.

Précisions :

- ONE est un espace entièrement sécurisé et réservé à la communauté éducative. Seuls les élèves, les enseignants, les parents d'élèves et personnels des établissements scolaires obtiennent des identifiants de connexion. Par défaut, la communication sur la plateforme se limite à l'échelle de l'école et les droits de communication, entre utilisateurs, diffèrent selon le type de profil de ces derniers. Ainsi, un élève ne peut, par exemple, communiquer qu'avec les élèves de sa classe, son enseignant et sa famille. Les données personnelles contenues dans l'ENT sont celles chargées à la création des comptes ou que vous renseignez vous-même dans votre profil. ONE héberge ces données personnelles, **mais n'en fait aucune autre utilisation.**

- ONE ne vend ni ne loue aucune de vos données personnelles. D'ailleurs, 90 jours après la fermeture d'un compte, les données sont automatiquement et définitivement supprimées. En attendant, celles-ci sont hébergées dans un Datacenter, à Roubaix, qui répond à la législation française.
- ONE respecte le Schéma Directeur des Espaces numériques de travail (SDET) et l'acte réglementaire unique CNIL RU-0003, qui encadre le traitement de données à caractère personnel. La solution est également conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Enfin, il faut savoir que l'ENT n'affiche aucune publicité.

Démarche :

1/Remise à chaque famille d'un dépliant Info parents et de la chartre d'utilisation qui sera à nous restituée complétée et signée rapidement.

2/Remise des fiches de connexion pour les parents et des fiches de connexion pour les élèves

3/Chaque parent et/ou non les élèves doivent alors faire leur première connexion

4/Les parents dont le compte est activé ont donc accès aux applications utilisées par les enseignantes et qu'elles auront partagées avec les familles.

9)Points divers

-Les comptes rendus des conseils d'école seront dorénavant à consulter sur les adresses mails suivantes :

lepreau@hotmail.fr

www.fleville.fr (onglet : école)

-Le prochain conseil d'école aura lieu le **vendredi 12 mars à 17H00**.